



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E182023

VALABLE JUSQU'AU 05/03/2026

ÉDITÉ LE

29/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/03/2014

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 23/10/2023
5 000

Raison sociale : THERMO2

7 BIS RUE DU PRE-AUVE
35770 VERN-SUR-SEICHE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES 2014B00691

Siret : 801 440 843 00028

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5004775-0

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP J91036G1244000/001651027/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP J91036G1244000/001651027/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Téléphone : 06 51 10 97 05

Portable : 06 51 10 97 05

Fax :

Site Internet : www.thermo2.fr

E-mail : kelalj@thermo2.fr

Responsabilité légale :

EL ALJ MOHAMMED PRÉSIDENT / EL ALJ MOHAMMED ABDELKARIM DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	04/03/2022
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	04/03/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/03/2022
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/12/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	06/05/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.